

## DECLARATION LIMINAIRE CTSD

« Carte Scolaire » 1<sup>er</sup> degré

7 Avril 2015



Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames, Messieurs,

La note de préparation indique une augmentation globale attendue de 2000 élèves dans l'académie de Grenoble dont plus de la moitié en Haute-Savoie.

Pour faire face au double défi de la hausse constante du nombre d'élèves accueillis et du rattrapage du retard accumulé depuis des années, la Haute-Savoie ne disposera que de 51 postes. C'est trop peu d'autant que la montée démographique estimée à 1027 élèves s'avèrera sans aucun doute plus importante.

Comme vous l'indiquez, cela permettra au mieux de maintenir le P/E qui est un des plus bas de France. Le maintien des repères actuels ne permettra pas aux collègues de voir une amélioration quotidienne de leurs conditions de travail.

Pour ce qui est du retard accumulé, notre département reculera encore par rapport à la moyenne académique et nationale !

Moins rurale que l'Ardèche ou la Drôme, moins urbaine que l'agglomération grenobloise, plus accessible que les stations de Savoie,... Toujours trop ceci et pas assez cela, notre département pâtit d'une réputation qui ne fait rêver que dans les couloirs du rectorat.

Ne vous y trompez pas les collègues ont bien compris les réalités locales et fuient - ou au moins essayent de le faire - pour aller vivre et travailler dans de meilleures conditions ailleurs.

A l'heure où l'on compte sur un engagement fort de l'Éducation Nationale et de ses enseignants, force est de constater que les moyens alloués à notre département ne répondront pas aux besoins notamment ceux de remplacements qui brillent par leur absence, et la formation continue par son indigence.

Il n'est pas étonnant que nous constatons l'augmentation des symptômes de personnels à bout de souffle et une cohorte d'enseignants pour le moins désabusés.

- Le SE UNSA prend acte de la volonté de maintenir un effort pour les écoles classées REP ou secteur particulier, avec notamment la création d'un poste RASED à Scionzier et le dispositif de maîtres surnuméraires.
- La création d'un poste supplémentaire d'enseignant référent permet d'améliorer le maillage. Nous constatons à regret que pour ce dispositif qui engage le premier et le second degré, les moyens soient pris quasi exclusivement sur la plus faible dotation, celle du 1<sup>er</sup> degré.
- Le travail mené nationalement sur la direction d'école ainsi que le groupe de travail départemental ont mis en avant les sollicitations qui affluent sur les collègues qui assument cette mission.
  - Nous demandons que les directeurs des **écoles à neuf classes dans les quartiers prioritaires** puissent bénéficier d'un surcroît de décharge que nécessite l'environnement particulier.
  - Nous attirons l'attention sur les contraintes **des écoles multi-sites dont les bâtiments sont situés à plusieurs kilomètres.**  
La direction unique devrait prendre en compte la norme d'un quart de décharge pour 4 classes, une demi-décharge pour 8 classes, décharge totale pour 13 classes.
- Le SE UNSA, signataire de la pétition nationale « LA CLIS ça compte », demande que les écoles accueillant des CLIS aient les moyens de mettre en place une inclusion scolaire de qualité et bénéficient de seuils spécifiques afin d'inclure les élèves de CLIS dans des conditions correctes d'apprentissages.  
Les directeurs de ces écoles, eu égard aux nombreuses équipes de suivi, doivent bénéficier d'un temps de décharge supplémentaire.

Eric COMBET – Emmanuel FUSS